

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **La neige s'installe en province de Liège. Les plaisirs d'hiver aussi !**

**Depuis quelques jours, la neige tombe suffisamment en province de Liège pour ouvrir les pistes de ski. Le moment est venu de profiter pleinement des plaisirs d'hiver.**

Disposant d'un relief propice aux plaisirs d'hiver à différents endroits du territoire, la province de Liège propose de parfaites conditions pour la pratique du ski alpin, du ski de fond, de la balade en raquettes ou encore du snowboard et de la motoneige. Que vous préfériez la région des Hautes Fagnes, d'Ourthe-Ambève ou encore celle de Spa vous trouverez, à coup sûr, le lieu qui comblera vos envies.

### **Les Hautes Fagnes, le plus d'infrastructures**

Le territoire des **Hautes-Fagnes**, situé dans les **Cantons de l'Est**, comporte les **sommets les plus hauts de Belgique**, dont le **Signal de Botrange**. Régulièrement **enneigée en hiver**, cette région propose une offre très attractive. Vous pouvez découvrir, sur [le site internet des Cantons de l'Est](#), **les dix-sept centres de ski** qui permettent de pratiquer **l'ensemble des disciplines** : ski de fond, [ski alpin à Ovifat](#), [raquettes au Mont Spinette \(Malmedy\)](#) ou encore [luge au centre de ski Worriken \(Bütgenbach\)](#)... Les possibilités sont nombreuses et variées !

Il est à noter que la Maison du Parc, en raison des travaux sur la nationale, ne proposera **pas de location de ski** cette saison hivernale.

#### Des pistes en plus sur le territoire du Parc naturel grâce à la Fédération du Tourisme

Par ailleurs, si la neige est tombée en suffisance et que les conditions le permettent, **plusieurs pistes supplémentaires** seront tracées sur le territoire du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel par **l'ASBI « Skieurs Réunis des Hautes Fagnes »**. Ce traçage sera possible grâce à **l'intervention de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège**.

*« Une convention a en effet été signée entre nous », confie Claude Klenkenberg », Député provincial en charge du Tourisme et Président de la Fédération du Tourisme. « Celle-ci concerne le traçage de 30 km de pistes de ski de fond établies en zones publiques, domaniales et communales durant la saison hivernale. L'opportunité technique de procéder à ce traçage sera décidée de commun accord en fonction des conditions objectives de terrain et de météo. »*

Les pistes en question sont détaillées comme suit :

- +/- 7 km de pistes et +/- 1 km de jonction sur le territoire de Waimes ;
- +/- 13,5 km de pistes et 5,5 km de jonction sur le territoire de Malmedy ;

- le sentier périphérique situé au Mont Rigi pour les promeneurs, soit 2,5 km aller-retour, sans traceur.

Les trajets effectifs sont à définir avec le Parc naturel, selon l'état du sol et l'enneigement.

La convention est établie **pour une durée d'1 an, prenant cours le 1<sup>er</sup> janvier 2023** et le budget global maximal réservé à charge de la Fédération du Tourisme est de **3.000€**.

## La région de Spa, des pistes réputées et un lieu incontournable



S'étendant également sur une partie des **Hautes Fagnes** et réputée pour être la porte d'entrée vers **l'Ardenne**, la **région spadoise** comblera également les **fans de sensations** : [la Baraque Michel](#), [le Thier des Rexhons](#), [la source de la Géronstère](#), Hockai (deux possibilités de locations avec [Ski Diffusion](#) et [JV SKI](#)). Ces pistes vous permettent de pratiquer le ski de fond, la luge et même le **ski alpin** pour le second lieu proposé.

## Le Mont des Brumes, site praticable unique en Ourthe–Amblève

Si cette zone ne dispose « que » d'un site pour pratiquer ces **activités hivernales**, [le Mont des Brumes](#) n'en demeure pas moins l'un des endroits les plus prisés par les **inconditionnels** du genre. Niché dans un **cadre naturel exceptionnel**, entre Francorchamps et La Gleize, ce **site est idéal** pour le **ski alpin** et la **luge**.



## Informations pratiques

Afin de connaître le **taux d'enneigement**, le **nombre de pistes ouvertes** ou la possibilité – ou non – de **louer le matériel nécessaire** si vous n'en disposez pas, nous vous invitons à prendre préalablement contact avec **l'une de ces trois Maisons du Tourisme avant de prendre la route** :

- **Maison du Tourisme des Cantons de l'Est–Hautes Fagnes**  
Amel, Büllingen, Burg-Reuland, Bütgenbach, Eupen, Kelmis/La Calamine, Lontzen, Malmedy, Raeren, St-Vith, Waimes.  
Place Albert 1<sup>er</sup>, 29a - 4960 MALMEDY - Tél. +32 (0)80 33 02 50  
[www.ostbelgien.eu](http://www.ostbelgien.eu)
- **Maison du Tourisme Spa-Hautes Fagnes-Ardenne**  
Jalhay, Spa, Stavelot, Theux.  
Pouhon Pierre-le-Grand - Rue du Marché, 1A - 4900 SPA - Tél. +32 (0)87 79 53 53 - [www.spatourisme.be](http://www.spatourisme.be)
- **Maison du Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève**  
Anthisnes, Aywaille, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Ouffet, Sprimont, Stoumont, Trooz.  
Rue de Louveigné, 5A - 4920 AYWAILLE - Tél. +32 (0)4 384 35 44 - [www.ovatourisme.be](http://www.ovatourisme.be)

**Espace presse** : ces informations, ainsi que les visuels s'y rapportant, sont à votre disposition sur l'Espace Presse du site Internet de la Fédération du Tourisme [www.tourismepro.be](http://www.tourismepro.be)